

**RECEPTION NOUVEL AN VILLE DE THANN 2019**  
**Discours de M. Romain LUTTRINGER, Maire de Thann**

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens

*Je tiens tout d'abord à remercier l'équipe du relais culturel Pierre Schielé qui nous accueille en ces lieux ce soir. Je salue tout particulièrement M. Olivier GARRABE, Directeur de l'EPIC Thann-Cernay, pour lequel cette réception constitue une première.*

*Mes chaleureux remerciements à vous, musiciens, pour ce très bel accueil musical que nous venons de partager.*

*Je vous invite tous à renouveler vos applaudissements à l'Ensemble instrumental de Thann-Guebwiller-Berrwiller, placé sous la direction de Anne-Catherine WELTERLEN*

Je suis très heureux de vous retrouver ce soir, toujours aussi nombreux, pour cette traditionnelle cérémonie des Vœux.

Très attaché à cette rencontre que nous souhaitons chaleureuse et conviviale, j'apprécie la présence de chacune et chacun d'entre vous.

Permettez-moi de saluer au sein de cette assemblée

Monsieur Daniel MÉRIGNARGUES Sous-Préfet ,

Madame Patricia SCHILLINGER, Sénatrice du Haut-Rhin

Monsieur Pascal FERRARI, conseiller départemental, (Mme LUTENBACHER excusée)

M. François HORNY, Président du PETR Thur-Doller,

1<sup>er</sup> Vice-Président de la CCTC et Maire D'Aspach Michelbach

Monsieur Michel SORDI, Maire de Cernay, Député honoraire

Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER Maire et Conseiller Régional  
Honoraire, les adjoints honoraires

Monsieur Jean-Paul HEIDER, Vice-Président honoraire du Conseil  
Régional

Mesdames et Messieurs les Maires, vice-Présidents de la  
communauté des communes Thann-Cernay, adjoints, conseillers  
municipaux et communautaires,

Monsieur le curé Marc SCHMITT, Vicaire épiscopal

Monsieur le Curé Marcel KAROBE, prêtre coopérateur  
et les représentants du conseil de fabrique

Madame la Pasteure Anne HEITZMANN-GEISS et les  
représentants du conseil presbytéral

Monsieur Edouard HEINRICH Président de la fondation pour la  
sauvegarde de la collégiale

Mesdames et Messieurs les représentants des services de sécurité  
(gendarmerie, services d'Incendie et de Secours, Sapeurs-  
Pompiers, Brigades Vertes, police municipale), de l'ONF

Mmes et MM. les représentants des établissements scolaires

Les représentants du monde économique : dirigeants d'entreprise,  
artisans et commerçants

Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents  
d'associations

Les représentants des services de la Ville et de la communauté des  
communes,

Les représentants du Conseil des aînés et du Conseil municipal des  
Jeunes

La presse : le journal L'Alsace et Les Dernières Nouvelles d'Alsace

Vous toutes et tous en vos grades et qualités respectifs

Chers concitoyens thannois

Cette soirée constitue un temps fort de la vie thannoise, elle nous permet non seulement de jeter un regard sur l'année écoulée, mais également de prendre la mesure du chemin à parcourir en 2019.

Revenons ensemble quelques instants sur l'actualité nationale et régionale.

Notre pays vit sous tension. Il connaît une crise inédite dans sa forme et dans la violence qu'elle engendre, marquant profondément les esprits.

Des colères, des doutes, des inquiétudes s'expriment à travers différents mouvements, contraignant le Président de la République à prendre des mesures concrètes et immédiates pour tenter de désamorcer cette situation.

Le premier trimestre 2019 est annoncé comme celui de la grande concertation nationale qui doit prévaloir à présent.

Saisissons cette occasion pour renouer les liens sociaux et un vrai dialogue.

Il est cependant inacceptable que certains éléments nuisent aux revendications légitimes et mettent en cause les institutions et la démocratie. Il faut condamner avec fermeté ces débordements et empêcher quiconque de s'en prendre à la République.

2019 : une année cruciale pour la France, particulièrement dans le domaine économique et social : des réformes entrent en application, tel le prélèvement à la source, la formation et d'autres encore seront lancées comme celle des retraites.

Dans la capitale alsacienne, la fin d'année 2018 a été assombrie par un acte terroriste frappant au cœur de la ville son marché de Noël, faisant une fois de plus des victimes innocentes.

Nous avons, ce soir, une pensée pour elles et leurs familles meurtries.

Si la vie a repris son cours depuis, le choc psychologique reste toujours présent. Plus que jamais, nous devons, face à la barbarie, nous mobiliser, rester unis et solidaires pour défendre nos valeurs et celles de la République.

Nous pensons également à nos soldats qui accomplissent diverses missions pour préserver notre sécurité.

Je tiens aussi à remercier nos forces de l'ordre et les brigades vertes pour l'aide apportée lors de nos manifestations.

Cette Alsace, à la une des journaux à travers cet évènement tragique, fait parler d'elle dans un tout autre contexte.

En effet, suite à une forte mobilisation des deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin (élus, associations, population) les négociations menées entre l'Etat et les élus alsaciens ont abouti à la création d'une « collectivité européenne d'Alsace » à l'horizon 2021.

Les deux départements, Haut-Rhin et Bas-Rhin vont ainsi fusionner en une même «collectivité européenne d'Alsace», sans pour autant sortir de la Région Grand Est.

Ce « désir d'Alsace » a donc été entendu et c'est une victoire historique pour l'Alsace et les Alsaciens. La signature de la déclaration commune entre l'Etat et les élus alsaciens le 29 octobre dernier à Matignon représente un premier pas avant l'élaboration d'une loi qui doit définir les compétences précises de cette nouvelle collectivité.

Sur le plan local, nous avons poursuivi nos efforts pour assurer la sécurité des Thannoises et des Thannois.

- Le dispositif de la vidéosurveillance est en place comprenant 19 caméras. Elles ont déjà permis d'élucider de nombreux cas de délinquance ou de dégradations. Pour les fêtes de fin d'année aucun incident majeur n'est à déplorer.

Des efforts aussi pour assurer leur bien-être :

- en rendant notre ville encore plus attractive,
- en valorisant notre patrimoine historique, son environnement
- en soutenant le commerce local, les associations
- et en entreprenant des travaux qui améliorent la qualité de vie

### **Parlons de la collégiale**

Vous l'aurez remarqué, ce joyau de notre patrimoine, avec son nouvel échafaudage poursuit une cure de rajeunissement. Le programme porte sur la restauration du pilier des anges Nord-Ouest et du portail nord. Ces travaux bénéficient du soutien financier de nos partenaires institutionnels. Je les en remercie très chaleureusement.

Des remerciements tout particuliers à la Fondation pour la Sauvegarde de la collégiale (qui vient de fêter son 10<sup>e</sup> anniversaire) et son Président Édouard HEINRICH qui va nous remettre cette année encore un chèque de 93000 €.

Je pense aussi aux travaux entrepris à l'**Engelbourg**, avec le soutien de la Direction régionale des Affaires culturelles.

- la réhabilitation du **Parc Albert 1<sup>er</sup>** constitue une importante réalisation de 2018. La mise en place d'un kiosque à musique en ce début d'année 2019 complètera ce bel aménagement.

- autre chantier d'envergure, la **rénovation de l'école maternelle du Kattenbach**. Opérationnelle pour la rentrée de septembre 2018 élèves et enseignants ont pu la réintégrer

- d'autres travaux encore ont été réalisés : des aménagements dans les écoles, dans les locaux associatifs et culturels pour améliorer le quotidien de nos enfants et de nos concitoyens

-d'autres chantiers se sont imposés à nous, souvent pour des raisons de sécurité. Je citerai en exemple la démolition de la tribune du stade Henri Lang.

Ces différents programmes inscrits sur la feuille de route de l'équipe municipale ont été mis en œuvre tout en respectant scrupuleusement les moyens financiers dont nous disposons.

Après les baisses de dotations, nous avons des inquiétudes concernant la suppression de la taxe d'habitation, mesure qui réduit nos ressources propres. Nous restons dans l'attente de la compensation « à l'euro près » promise par le Président de la République.

2018 a été marquée par la menace de la fermeture pesant sur la maternité de l'Hôpital de Thann par l'Agence régionale de santé et le Groupe Hospitalier de Mulhouse Sud Alsace.

Sans concertation préalable, on nous a laissé entendre que la maternité serait transformée en centre de périnatalité.

Nous ne pouvons l'accepter. Nous déplorons que la décision prise ne prenne en compte que des éléments financiers et budgétaires alors que l'argumentaire ne mentionne que la sécurité.

Cela ne correspond en rien à la promesse faite lors de la fusion.

Une telle éventualité ne manquerait pas de fragiliser notre hôpital de proximité dans son ensemble. Je tiens d'ailleurs à saluer, ici, le professionnalisme de toutes les équipes médicales de cet établissement.

Depuis, plusieurs rencontres auxquelles j'ai participé ont eu lieu, parfois dans un climat très tendu, et des mouvements de soutien ont été organisés.

Avec mes collègues élus nous continuerons à nous battre pour la préservation d'un service de maternité de qualité au sein de l'Hôpital de Thann, persuadés de la nécessité de son maintien pour les habitants de notre territoire.

Il s'agit là d'un combat commun à poursuivre, élus des vallées de la Thur et de la Doller, personnel hospitalier et population.

Ceux qui par des allusions fausses et diffamatoires divisent devraient réfléchir à l'image véhiculée de ce fait.

Michel Sordi , J.Marie Michel, tout comme moi, siègent au Conseil de surveillance du GHR et nous y serons particulièrement vigilants.

Quant à la pérennisation de la présence médicale sur notre territoire, la municipalité de Thann continuera à s'investir et à apporter son soutien, financier si nécessaire, pour faciliter l'implantation d'un Pôle santé.

Un projet est en cours d'élaboration à Thann, avec l'engagement confirmé d'un certain nombre de partenaires et de praticiens médicaux.

Concernant le commerce local, la ville poursuit ses efforts pour favoriser l'installation de nouveaux commerçants. Différentes opérations ont été menées dans ce but comme par exemple :

- l'organisation de rencontres avec les commerçants/propriétaires de locaux vacants et avec les porteurs de projets,
- la participation de la ville au forum des créateurs d'entreprises
- la ville soutient également financièrement les propriétaires du centre-ville dans le cadre des ravalements de façades.

Je tiens à saluer ici le dynamisme de l'Association des commerçants de Thann qui, outre les différentes manifestations qu'elle organise ou auxquelles elle participe (élections Miss locales, Vitrites de Noël.) a lancé un nouveau concept tous les premiers samedis de chaque mois, offrant un apéritif thématique aux clients sur la place St-Thiébaud.

Dans le domaine du logement, nous poursuivons notre action avec l'aménageur CITIVIA dans le cadre de la requalification du site de la ZAC St-Jacques en habitat. Nous continuons aussi à œuvrer pour le développement de la ZAC du Blosen et travaillons en partenariat avec les divers bailleurs sociaux pour offrir des logements à toutes celles et ceux qui désirent s'installer dans notre ville.

Vous le savez, la ville de Thann se caractérise par un tissu associatif dense et diversifié. La vitalité et le dynamisme des équipes de bénévoles et des membres associatifs ne sont plus à démontrer. Par leur implication, ils participent à l'animation de la ville. Je tiens à leur exprimer ici toute ma gratitude.

L'année écoulée, la ville a offert une fois de plus une large palette d'animations, que ce soit le Marché de Printemps, les Scènes estivales, la fête médiévale, Festif' Thann, l'Opération « le Jour de la Nuit » et bien sûr le marché de Noël qui connaît un succès grandissant.

Très grand merci à l'ensemble des acteurs, élus et services, qui s'investissent dans l'organisation de ces différentes animations.

Les manifestations patriotiques de 2018 étaient empreintes d'une émotion toute particulière. La commémoration du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre s'est articulée autour de plusieurs temps forts : flamme sacrée ravivée par les membres du Conseil municipal des Jeunes à Paris, sous la houlette de René Gallisath, Président du Souvenir Français, présentation de saynètes par les Bâisseurs en hommage aux soldats, participation des Petits Chanteurs (qui ont fêté leur 70<sup>e</sup> anniversaire en 2018) des élèves de l'école du Blosen, concert-anniversaire de l'Armistice organisé sous l'égide de l'AROC et initié par l'Ensemble vocal du Pays de Thann.

Le souvenir, le devoir de mémoire, la fraternité entre les peuples, la volonté de paix se sont ainsi exprimés en présence des jeunes générations.

Il en a été de même lors de la cérémonie du 74<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Thann et de la Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Pour réaliser et mener à bien l'ensemble des projets, quelle que soit leur envergure, j'ai pu compter au quotidien sur les personnes qui m'entourent -Adjointes et conseillers municipaux, personnel, partenaires sociaux- qui sont fortement sollicités. Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour leur exprimer une nouvelle fois toute ma gratitude.

J'adresse également mes sincères remerciements :

- à tous les Thannois qui contribuent à valoriser notre Ville par leurs initiatives personnelles ou collectives. Je pense par exemple aux actions menées lors des journées citoyennes
- A l'Etat à travers la Direction régionale des Affaires culturelles, à la Région, au Conseil Départemental qui nous accompagnent dans la gestion de divers dossiers et nous apportent leur concours financier.
- à tous les services publics et privés, aux associations, aux professionnels ou aux bénévoles, aux forces vives et aux personnes qui tout au long de l'année s'investissent pour faire de Thann une cité à l'échelle humaine, vivante, attractive et solidaire.
- aux membres du Conseil des Aînés et du Conseil des Jeunes pour leur active implication au sein de la vie municipale thannoise.

A l'issue de mon intervention et pour compléter mes propos, je vous propose de découvrir en images la rétrospective 2018, conçue et réalisée par la société Splitscreen de Dimitri Frank.

J'ajoute que Thann a été mise en lumière à plusieurs reprises par de grands médias nationaux, contribuant ainsi à sa notoriété. Des images ont en effet été tournées à Thann par plusieurs chaînes télévisées, s'intéressant à notre ville pour son patrimoine historique, sa diversité des paysages ou encore l'art culinaire.

Que se passera-t-il en 2019 ? Nouvelle année, nouveaux projets ...

Mentionnés auparavant, les travaux de restauration et d'embellissement de la collégiale vont se poursuivre, avec l'appui de nos partenaires et donateurs.

Un nouveau jeu d'orgue sera inauguré en juin 2019. L'orgue Rinckenbach-Aubertin sera enrichi de quatre jeux supplémentaires. Ce projet est totalement financé par l'Association pour le Rayonnement des Orgues de la Collégiale, la ville restant maître d'ouvrage des travaux. Je salue et remercie très chaleureusement Mme Courtois, sa présidente présente dans la salle.

Dans le domaine de la voirie communale, nous poursuivons le programme pluriannuel de travaux, rue Kléber entre l'école Helstein et le Parc Albert 1<sup>er</sup>. Le chantier connaîtra différentes étapes à partir de février. Au niveau du Cercle St-Thiébaud tout d'abord, pour remonter ensuite vers le relais culturel. La dernière phase concernera le giratoire « Carpentier ». Les travaux de la rue Malraux débuteront probablement en 2020.

La circulation sera bien évidemment perturbée pour les usagers et les riverains. Mais nous ferons notre possible pour réduire la gêne occasionnée par cet imposant chantier.

Autre chantier en perspective : celui de l'implantation de nouveaux vestiaires et d'un club-house au stade municipal

Très attendue par les scolaires et les sportifs, la réalisation de l'ensemble entrera dans sa phase active prochainement pour une mise en service fin 2019.

Le déploiement de la fibre optique a été programmé. Cette opération menée au niveau intercommunal est réalisée par ROSACE.

Un mot sur la RN 66 - plusieurs réunions ont eu lieu à l'Hôtel de ville de Thann, en présence de M. le Préfet du Ht-Rhin, de l'ensemble des élus et des services de l'Etat (DDT, DREAL...) Une démarche est entreprise pour l'amélioration de la circulation et la sécurité sur cette route nationale (notamment la sécurisation en cas d'incident). Je remercie M. le Préfet du Haut-Rhin et M. le Sous-Préfet, qui portent une attention vigilante aux enjeux de Thann et de notre territoire.

En complément de l'actualité communale que je viens d'évoquer, cette cérémonie est aussi l'occasion de parler de notre communauté de communes Thann-Cernay que j'ai l'honneur de présider.

La Communauté de communes de Thann-Cernay, comme beaucoup d'autres en France, joue un rôle tout à fait important dans notre vie de tous les jours, dans beaucoup des actes de notre quotidien. Il est parfois question des compétences intercommunales, des dossiers intercommunaux à travers tel ou tel rapport, telle ou telle délibération du conseil de communauté. Ce qui revient à donner un caractère un peu technique et lointain à cette structure.

Avec quelques exemples, de façon très concrète, terre à terre même, je veux vous montrer comment la CCTC accompagne bien des moments de votre vie quotidienne.

Quand vous faites couler l'eau,

Quand vous déposez votre enfant dans un multi accueil ou chez sa nounou,

Quand, vous projetez de créer une entreprise en démarrant dans une pépinière puis en investissant dans une zone d'activités,

Quand vous travaillez dans une zone d'activités économiques intercommunale,

Quand vous apprenez à nager, que vous venez entretenir votre forme ou vous détendre dans nos piscines,

Quand vous venez vous documenter, voir une exposition, emprunter des livres et des CD dans les médiathèques,

Quand vous déposez vos déchets ménagers au bas de chez vous,

Quand vous circulez à pied, en vélo ou en voiture dans des rues éclairées,

Quand vous accédez à un logement dans le parc social de nos communes,

Quand vous apprenez à jouer d'un instrument dans le cadre de l'école intercommunale de musique et de danse,

Quand vous venez rire ou vous émouvoir lors d'un spectacle vivant au Relais culturel à Thann ou à l'Espace Grün à Cernay,

derrière tous ces moments de votre vie, il y a des services et des équipements que les communes ont confié à la communauté de communes pour bénéficier à la fois d'une cohérence territoriale élargie et de moyens plus importants.

Ainsi vous le voyez, la CCTC est tout sauf une structure technique repliée sur des documents financiers et des procédures compliquées auxquels elle doit malgré tout bien se plier.

Nous avons rédigé, au niveau de la CCTC, un projet de territoire allant jusqu'en 2020. Pour dire les choses simplement, il s'agit de la feuille de route que nous nous sommes collectivement donnée - les 16 communes - jusqu'au terme de ce mandat municipal.

Nous évaluons chaque année l'état d'avancement de ce projet de territoire et, si l'heure n'est pas déjà au bilan, je peux néanmoins vous dire que le tableau de marche est parfaitement respecté et que la quasi-totalité des projets inscrits est maintenant réalisée ou engagée.

Il en va ainsi tout particulièrement de l'important projet de construction d'une nouvelle piscine à Cernay.

Le choix des entreprises se finalise et je peux vous annoncer que les travaux débuteront dans les prochaines semaines, courant février. Pour ce projet, nous attendons le soutien financier important de la Région Grand Est avec bon espoir de l'obtenir.

Sans passer en revue l'ensemble des projets en cours de réalisation ou à venir, j'ai voulu aujourd'hui montrer comment la CCTC au quotidien complète l'action de votre commune pour vous apporter des services dynamiques, dans un environnement et un cadre de vie, celui de notre belle région, que nous nous attachons à protéger.

Ces actions et ces projets, nous les portons dans un cadre financier qui reste contraint et difficile.

Et nous le faisons, il faut le souligner pour conclure, dans le cadre d'une gouvernance qui associe nos 16 communes aux décisions et aux orientations stratégiques dans un dialogue constructif et apaisé.

Tout cela nous permet de partager avec vous un certain optimisme pour notre ville et notre communauté de communes.

Pour ma part, fidèle à mon engagement pris en 2014 je serai au travail avec mes équipes jusqu'à la dernière journée du mandat pour réussir et bâtir ensemble un avenir serein pour notre cité et notre territoire.

En conclusion, permettez-moi au nom de l'ensemble de mes collègues et en mon nom personnel, de vous renouveler mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle, vœux de santé, de réussite et de sérénité.

Et n'oublions pas que la vie est aussi faite de choses simples, de petits bonheurs au quotidien et de défis personnels, que la beauté d'une rencontre, le sourire d'un enfant et l'amitié peuvent encore rendre plus extraordinaires.

Je vous souhaite, à toutes, à tous, dans votre vie personnelle et professionnelle une bonne et heureuse année 2019.

Cette cérémonie des vœux est pour nous l'occasion chaque année de mettre à l'honneur des citoyens talentueux et méritants

J'appelle tout d'abord auprès de moi

**ARTHUR STOCKEL**

Arthur est âgé de 22 ans seulement. Je dis « seulement », car il peut déjà se targuer d'un parcours exceptionnel dans le domaine de la musique.

C'est un jeune homme passionné qui poursuit tout ce qu'il entreprend avec brio et réussite.

Dès l'âge de 7 ans il prend des cours pour se former à la clarinette à l'école de musique de Thann avec un professeur, qui n'est autre que Guy EGLER, Directeur de notre école de musique intercommunale.

A 10 ans, Arthur débute au Conservatoire de Colmar, encadré par M. Alain TOIRON. Il obtient son Prix du conservatoire de Colmar en 2013, à l'âge de 16 ans.

J'ajoute que parallèlement à ses activités musicales, il étudie au Lycée Scheurer-Kestner où il obtient son baccalauréat Série S avec mention TB en 2014

Cette même année, il rejoint le Conservatoire à Rayonnement Régional de PARIS en cycle perfectionnement. Il y obtient, deux années plus tard, le DEM (diplôme d'études musicales) de clarinette basse (mention TB) avec les félicitations du jury, ainsi que le diplôme de perfectionnement en clarinette.

Mais, grâce à ses aptitudes, son exigence et sa persévérance, son ascension ne s'arrête pas là !

En 2016, il est admis au Conservatoire National Supérieur de Paris qui dispense un enseignement de haut niveau.

En 2017, il obtient le 2<sup>e</sup> Prix au Lisbon Clarinet Competition, qui est un concours international.

Il intègre ensuite l'Orchestre symphonique de Londres pour une période d'essai au poste de « Principal Bass Clarinet. »

Des remplacements réguliers dans différents orchestres comme l'Orchestre symphonique de Mulhouse en 2015-2016, l'Orchestre de Paris en 2017 lui ont permis d'enrichir encore sa technique et sa musicalité.

En 2017-2018 il effectue plusieurs tournées européennes avec le Gustav Mahler JugendOrchester.

Fin 2018, donc tout récemment, il obtient brillamment son admission en tant que Clarinette Solo à l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg, l'une des plus prestigieuses formations européennes.

Autant dire que vos aptitudes et votre talent ont une nouvelle fois été appréciées et reconnues !

Je tiens à saluer également vos qualités de cœur. Avec l'ensemble OCTO'PUS, vous avez en effet donné, en juin dernier, un magnifique concert à la collégiale au profit de l'association »Rêves Népalais », vous engageant ainsi pour une cause humanitaire. Nous avons, à cette occasion, pu prendre toute la mesure de vos exceptionnels talents !

Je sais que vous faites la fierté de vos parents, Martine et Pierre, de votre sœur Juliette et de votre frère Grégoire, mais sachez que vous faites également la fierté de la ville de Thann, de ses élus, du Directeur et des professeurs de son école de musique, vivier de jeunes talents !

C'est donc pour saluer cet exceptionnel parcours musical, qui laisse présager une magnifique carrière, que nous avons souhaité vous remettre la médaille de la ville de Thann à l'occasion de cette cérémonie de ce soir

Avec nos plus vives félicitations et nos meilleurs vœux de pleine réussite dans la voie que vous vous êtes tracée.

## Equipe des Secouristes de la Croix Rouge - Thann/St-Amarin

Nous souhaitons mettre à l'honneur ce soir les bénévoles de la Croix-Rouge française et notamment l'équipe de secouristes de Thann-St-Amarin.

J'appelle auprès de moi Mme Cynthia BOCKLE qui représente l'ensemble de cette équipe, en sa qualité de Directrice locale de l'Urgence et du Secours - Chef d'intervention,

ainsi que Mme Catherine COURTOIS, Présidente de la Croix-Rouge depuis 2012

L'équipe de Thann-St-Amarin se compose de 12 secouristes.

Ils ont tous été formés par la Croix Rouge, sont diplômés et perfectionnent régulièrement leur champ de compétence. Leur domaine d'action est le secourisme et la formation de la population aux gestes qui sauvent.

Leur action et leur présence est visible tout au long de l'année :

-au service des communes qui organisent de nombreuses manifestations

-au service des associations sportives qui les sollicitent pour assurer la sécurité et les premiers soins lors des animations sportives

Je citerai leur présence fidèle et bénévole lors des grands rendez-vous thannois : crémation des trois sapins, fête du sport, fête des Aînés, Festif'Thann et bien d'autres.

Comme tout bénévole de la Croix-Rouge française, il se sont engagés à pratiquer les 7 principes de la Croix-Rouge : l'humanité, l'unité, le volontariat, l'impartialité, l'universalité, la neutralité, l'indépendance.

Nous tenions à souligner cette action volontaire et cet engagement de tous les instants en matière de premier secours. Vous accomplissez vos missions dans un but d'intérêt général et inscrivez votre action dans la proximité.

Vous êtes un certain nombre à être présents ce soir et je voudrais vous saluer tout particulièrement et vous remercier pour votre implication et votre dévouement.

Mes remerciements vont également à tous les dirigeants successifs qui ont animé l'unité locale (Mme Courtois, M. Grau, M. Levêque...) et à l'ensemble des bénévoles.

Vous méritez toute notre reconnaissance et c'est pourquoi nous avons souhaité vous remettre la médaille de la ville de Thann à l'occasion de cette cérémonie de ce soir.